

# journal<sup>n°</sup> 8

Juin 2024

2

Budget

4

Actus de la commune

8

Portraits & échos d'ici...

3

Projets, quoi de neuf ?

7

La vie associative locale

## Mot du maire

Que d'eau, trop d'eau ! Qui l'eût cru ? C'est encore un signe du changement climatique. Heureusement la commune a été peu touchée et les habitants relativement "protégés", sauf exception (eau à la limite des seuils de porte, garages inondés). Trop d'excès, des nappes de surface qui débordent, un réseau pluvial saturé, d'assainissement submergé, des marais inondés comme jamais... La morosité s'est installée et l'hiver fut long, très long.

Enfin, un premier rayon de soleil est venu alimenter nos finances locales à Noël. Un grand merci aux services de l'État qui nous ont accordé une subvention de 150 k€ que nous avons sollicitée pour l'aménagement et la sécurisation de l'accès au pôle enfance. La construction du budget communal 2024 en a été grandement facilitée.

Un deuxième rayon de soleil a éclairé la remise de médailles à nos élus, Noël Gaunet, Mireille Baudry et Joël Bonnin. Ils ont tant donné pour notre vie publique locale et le développement de notre commune. Des personnalités qui incarnent le bien vivre ensemble, l'esprit de responsabilité pour nos communs ! Au nom de tous les habitants, mille mercis.

Un troisième rayon viendra, nous le souhaitons fortement à Ballon, réchauffer et illuminer notre Sivos qui en a tant besoin. Le début de cette année a été marqué par l'audit de la Chambre Régionale des Comptes de la Nouvelle-Aquitaine dont nous atten-

dons avec impatience les conclusions publiques. Les élus, agents du Sivos et de Ballon ont donné leur maximum pour garder le cap, gérer au quotidien notre Sivos dédié aux affaires scolaires des communes de Ciré d'Aunis et de Ballon. Ce service public mutualisé, c'est 85 enfants scolarisés en maternelle et 149 en élémentaire, 14 agents, 28 000 repas servis, 37 000 heures de garderie, 14 000 heures de centre de loisirs.

Un quatrième rayon de soleil vous est proposé dans ce journal à travers votre rubrique "Portraits et échos d'ici" qui démontre la richesse de chacun de nous, la force et l'authenticité d'un village comme le nôtre !

Enfin, c'est l'été qui arrive. Comme vous pourrez le lire plus bas, nos deux pics estivaux seront sans doute annulés par le comité des fêtes... en espérant qu'il y ait à l'avenir une mobilisation forte afin de nous rassembler autour de ces journées tant appréciées !

Un grand merci à tous et un très bel été ! Rendez-vous le jeudi 26 septembre pour la prochaine réunion publique.

**Emmanuel Jobin**



# Vote du budget 2024

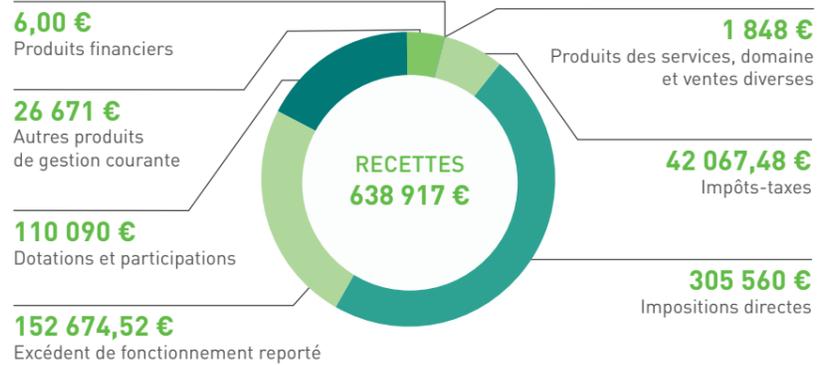
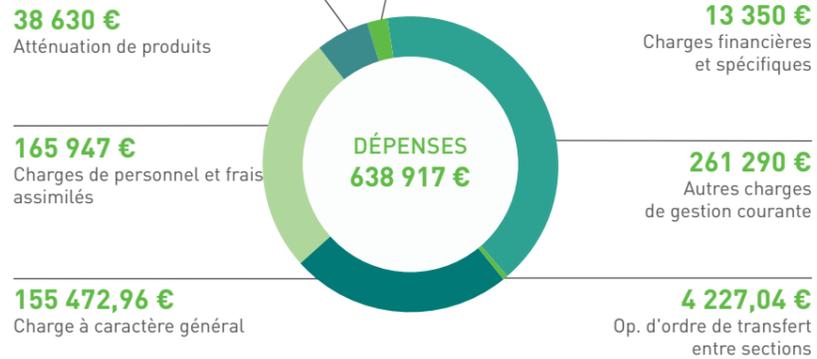
## Les ingrédients :

- Un Compte Administratif 2023 positif en fonctionnement de 144 k€ et en investissement de 102 k€, un versement de subvention de l'État (DETR et Dsil) pour 150 k€.
- Un budget de fonctionnement à hauteur de 645 k€ intégrant l'augmentation du panier du maire (matières premières, inflation...), 1 poste à plein temps pour renforcer le secrétariat, les différents coûts liés à l'entretien et à la gestion de notre domaine public, de nos bâtiments ainsi que la contribution au Sivos en forte augmentation afin d'absorber une grande partie des dettes accumulées sur les exercices 2022 et 2023 (190 k€ contre 150 en 2023).
- Un budget d'investissement à hauteur de 282 k€ intégrant le remboursement de l'emprunt court terme contracté en 2022 (184 k€), le remboursement des emprunts moyen terme (23 k€/an), l'installation des jeux pour enfant (vers terrain de boule), la réalisation du schéma de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) par l'Unima, l'extension du cimetière, le déploiement de LED sur ensemble de l'éclairage public de la commune (SDEER) et autres petits investissements notamment sur nos bâtiments.

Enfin, et pour conclure cette partie budgétaire, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité concernant la part communale !



## FONCTIONNEMENT



## INVESTISSEMENT



# Projets Quoi de neuf ?

## Nos lotissements

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont une composante du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat). Les permis d'aménager ont été accordés aux lotisseurs donc les travaux vont commencer sous peu.

Les principales modifications dans notre commune concernent les zones situées à droite du pôle enfance rue du Stade (OAP 7) et entre la rue du Stade et la route de la Preuille (OAP 9).

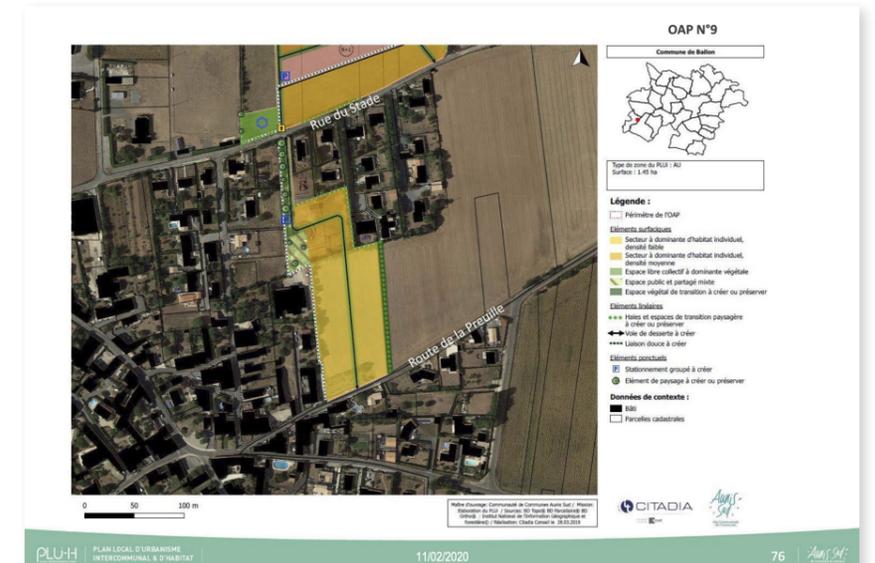
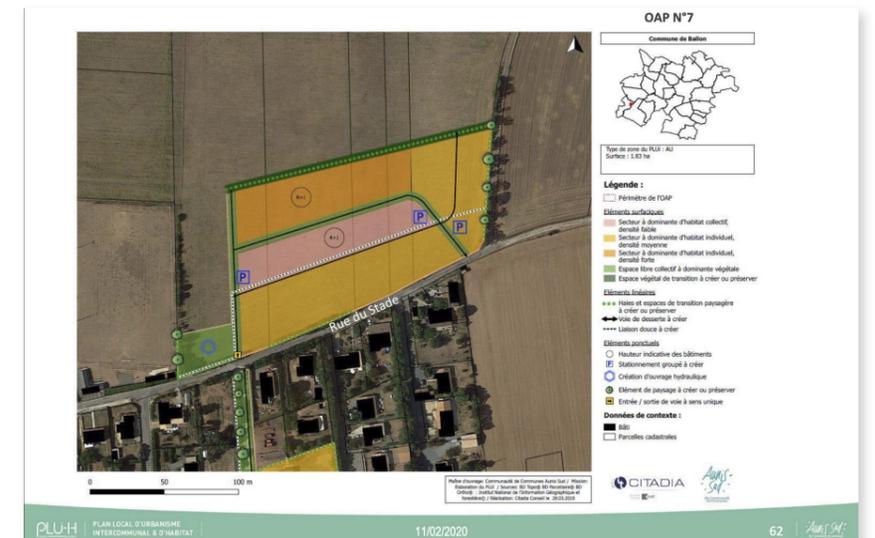
Ces secteurs accueilleront préférentiellement des constructions à usage de logement. Il s'agit d'étendre un espace à vocation résidentielle dans le respect de l'environnement proche.

Chaque projet des lotisseurs fait appel à la qualité de l'insertion architecturale, urbaine et paysagère ainsi qu'à la qualité environnementale et la prévention des risques. La commune est également amenée à réfléchir sur les organisations des déplacements, des réseaux, etc.

Ces deux lotissements OAP 7 et 9 seront les deux derniers lotissements sur Ballon. Ils vont voir le jour d'ici 2025.

Le lotissement des Garennes, rue des Rampots, arrive au terme de son achèvement. Les aménagements extérieurs (plantations, éclairage, voiries, etc.) commenceront vers la mi-juin jusqu'à la mi-août. Durant cette période, l'accès aux habitations par les véhicules sera très difficile. Le stationnement des voitures personnelles se portera naturellement sur la rue des Rampots pendant cette période. Des difficultés vont forcément en découler. Merci de votre compréhension.

La commune souhaite que ces lotissements ne soient pas urbanisés de manière autonome mais que des liaisons se fassent avec le village, d'où la consultation du CAUE pour le suivi de ces projets.



# Actus de la commune

## Voirie

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES** La sécurité, quelle que soit la mobilité, est l'affaire de tous. Elle est consignée dans le Code de la route que chacun(e) se doit de respecter. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les comportements individuels l'emportent sur la "sûreté" de tous et que l'on a toujours une bonne raison d'être pressé.

La commune, dans ses domaines de compétence, mobilise ses moyens à l'exemple des aménagements réalisés autour du Pôle Enfance. Mais les connexions avec les routes départementales et la mise en sécurité sont de la compétence du Département, même si la commune y contribue financièrement. Ces aménagements d'entrée/sortie de bourg et de sécurisation des carrefours sont des projets au très long cours. Il faut compter au moins 10 ans du projet à la réalisation définitive. Cependant, la commune met tout en œuvre et comme vous avez pu le constater, les

travaux provisoires de sécurisation et de ralentissement rue de Chizé ont été installés. Nous en sommes conscients, ils posent un certain nombre de problèmes notamment aux poids lourds et machines agricoles. Les études pour remanier au mieux tout cela sont en cours. Ces "chicanes" font déjà débat mais le but de ces ralentisseurs est bel et bien d'assurer la sécurité des riverains et plus généralement des habitants, en réduisant la vitesse à 30 km/h. L'entrée et la sortie du bourg se font encore beaucoup trop rapidement par certains que ce soit dans le Bourg, à La Fondelay, la Gravelle, au Petit et Grand Agère... Dans l'attente, et pour passer à l'action, des mesures de contrôle de vitesse sont sollicitées auprès des services de la gendarmerie. Elles seront bien évidemment inopinées. À chacun(e) ses responsabilités. Dans tous les cas, la vie n'a pas de prix !

## Inondation et assainissement :

### • UNIMA

Délibéré en conseil municipal, l'étude du schéma directeur des eaux pluviales de la commune confiée à l'Unima (Union des marais de Charente-Maritime) a débuté au mois de mai dernier. Le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales est un outil de planification des aménagements. Cette étude intégrera donc les impacts des 3 nouveaux lotissements sur notre commune. Ce schéma permet de satisfaire aux obligations de la commune vis-à-vis de la réglementation

en vigueur, de créer une cartographie complète et détaillée du réseau des eaux pluviales et d'identifier les lieux potentiellement inondables.

Il définit également les orientations pour améliorer la gestion quantitative et qualitative du réseau d'eaux pluviales. Enfin, il définit les modalités de gestion des eaux pluviales à travers la carte de zonage pluvial. Le coût de cette étude, estimé à 29 020 € net, est susceptible de bénéficier de subventions de la part de l'Agence de l'eau à hauteur de

## Espace jeux petite enfance



Les intempéries de cet hiver ont retardé l'implantation des nouveaux jeux pour enfants à la salle des fêtes (qui avaient été enlevés car ils n'étaient plus aux normes et trop vieux).

Les nouvelles structures sont en cours de montage mais le lieu d'implantation ne sera pas comme prévu précédemment mais un peu plus haut au-dessus des terrains de pétanque.

L'ancien espace, au niveau des arbres à gauche de la salle des fêtes, est trop sujet à des inondations ou des remontées d'eau.

Une étude est en cours par la société qui fabrique et gère la normalisation de ces espaces.

Nous ferons notre possible pour que les enfants retrouvent leur espace sur l'année en cours !

50 % soit (14 510 €) et du Conseil Départemental de Charente-Maritime pour 30 % (soit 8 706 €) . Il resterait donc à la charge de la commune 5 804 € (les 20% restants).

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le devis de l'Unima et a autorisé le maire à déposer les demandes de subventions auprès des services concernés.



## Plan communal de sauvegarde

# PCS



Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation

nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La mise en place, l'évaluation régulière et les éventuelles révisions du plan communal de sauvegarde sont obligatoires pour toutes les communes et peuvent être assurées par un adjoint au maire ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile désigné par le maire ou, à défaut, par le correspondant incendie et secours. Chez nous, on

peut se souvenir de Xynthia qui avait accéléré la mise en place de ces plans de prévention des risques... Il vise donc à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

## Cimetière

La commission cimetière de la commune travaille sur le projet de l'agrandissement du cimetière qui devient urgent face au manque de places disponibles sur le site actuel.

Cet agrandissement se situera au fond côté ouest.

La commission a visité le cimetière naturel de la ville d'Aytré qui offre aux visiteurs un espace végétal ombragé respectueux de l'environnement, sans produits chimiques ni béton.

Ceci afin de créer un lieu propice au calme et au recueillement, rendant plus douce la visite à un proche défunt.

C'est sur ce modèle que la commission a l'intention d'agir, tout en gardant un espace pour des sépultures classiques (avec caveau et marbre).



## État civil

### Naissances

#### En 2022 :

05/02/2022 PERRON Axel  
06/02/2022 GIRAUD Eliott  
29/03/2022 PICOT Timéo  
15/05/2022 BRAUDEAU Catalia  
27/05/2022 MANGEANT Tom  
17/10/2022 LACELLERIE Enola  
23/10/2022 BRAMARD Ugo  
20/11/2022 RICHARD Julia  
10/12/2022 SIMAR Augustin

#### En 2023 :

14/01/2023 PEYROUNIE-STEGRE Louise  
27/04/2023 SAUTEREAU Alix  
29/06/2023 GOURDON Maxence  
11/10/2023 NANGANG Itan  
18/11/2023 ORIEUX Milànn

### Décès

#### En 2022 :

17/04/2022 AUGUIN Simone (épouse BOISSEAU)

19/05/2022 BRAUD Jeanne (épouse VINATIER)  
24/10/2022 VERRIER Jean  
09/12/2022 LESNARD Jean-Pierre

#### En 2023 :

19/04/2023 JEANMOUGIN Paul  
19/05/2023 ANGIBAUD Jacqueline (épouse JONEAU)  
07/06/2023 CHEVRET Roland  
29/11/2023 ROUSSEAU Mauricette (épouse BOUTIN)

### Pacs

#### En 2022 :

01/06/2022 Pierre-Antoine NERAUDEAU & Amélie RIO  
05/09/2022 Thomas DE WEVER & Madeline GONZALEZ-REMARTINEZ

#### En 2023 :

03/02/2023 Gladys LITRÉ & Yann DECRON  
04/02/2023 Édouard GIRAUD & Séverine JALLET

15/02/2023 Thomas BALANGE & Coralie CHARRIAU  
04/03/2023 Chloé CELTON & Jonathan POIRAUD  
19/05/2023 Vincent PINAULT & Agnès BITEAU  
03/07/2023 Aymeric FOURMAUX & Sandie RIOT  
25/08/2023 Geoffroy MOREL & Axelle TRIQUET

### Mariages

#### En 2022 :

11/06/2022 CLEMENT Julie & MECHAIN Pascal  
02/07/2022 JOGUET Lucie & DA COSTA Jérôme

#### En 2024 :

04/05/2024 BONNIN Laurent & MALLETT Jessica  
11/05/2024 GOURVENNEC Jonathan & JAUREGUIBERRY Patricia  
08/06/2024 CHOLLET Laurent & LETANG Nadège

## Remises de médailles

Cette année, les vœux de Monsieur le Maire ont pris une tournure plus honorifique. En effet, une belle cérémonie de remise de médailles a clôturé la soirée. En la présence de Monsieur Jean GORIOUX, président de la CdC Aunis SUD et de Monsieur Gilles GAY en tant que co-conseiller départemental du Canton de Surgères, nos médaillés, Noël Gaunet, Mireille Baudry et Joël Bonnin ont reçu les honneurs pour les nombreuses années passées au service de notre Commune.

Noël GAUNET, plus de 35 années dont 3 mandats en tant que Maire de la commune, il est la charnière de l'ancien et du nouveau Ballon.

Mireille BAUDRY également 35

années de bons services aussi bien en tant qu'adjointe que conseillère. Elle est toujours très active pour Ballon et ses écarts.

Joël BONNIN 25 années au sein de l'équipe municipale en tant qu'adjoint et conseiller, toujours présent, toujours investi, il participera aux grandes évolutions de notre commune.

Ne leur parlez pas de convivialité, de bienveillance, de cohésion et de bien vivre ensemble ... ils en sont les précurseurs.

De la création du comité de fêtes, à la mutualisation avec l'école de Ciré d'Aunis et la création du SIVOS, la gestion des finances publiques, des espaces communaux, la construction de la salle des fêtes, et bien d'autres

encore, leur parcours de vie d'élus restera ancré et marquera pour longtemps le Ballon de demain.



# La vie associative locale

## Comité des fêtes – Annulation d'événements

### Oyé, oyé !

Le comité des fêtes "Not Dégonflé" de Ballon propose depuis des années des événements festifs pour le village, dans le but d'animer la cité, de créer du lien entre les habitants et de promouvoir la création artistique locale.

Après des années d'effervescence, le CDF est encore debout mais manque de nouvelles forces vives...

Malheureusement cette année, un manque cruel de bénévoles nous oblige à annuler la fête de la musique et sans doute celle du village !

En espérant que la dynamique collective reprenne force pour sauver à minima la fête du village 2024 et qu'à l'avenir et elle continue de générer de la vie, de la bonne humeur, de l'auto gestion et du partage !



*Bénévoles, forces vives, propositions... vous pouvez contacter Julien Pothet au 06 28 72 32 70 ou par mail à comitedesfetes-deballon@gmail.com*

## Nouvelle Asso à Ballon compagnie 3C THÉÂTRE

### Compagnie 3C Théâtre, rebondissement à Ballon ?

La Compagnie 3C Théâtre, créée en 1996, a fait sa route dans le réseau des arts de rue : plus d'une vingtaine de spectacles à son actif (dont deux créés pour les sites en scène), proposition d'ateliers théâtre pour enfants et adultes, ateliers stages et clowns...

La compagnie se distingue par sa volonté de faire jouer des publics en

marge, en restant fidèle à l'esprit d'éducation populaire.

Contrainte de quitter St Pierre d'Amilly, c'est à Ballon que la compagnie devrait prendre un nouveau départ, avec une installation envisagée au sein du tiers-lieu accueillant notre maison des associations.

D'ici là, à noter sur vos agendas, du 19 au 23 juin à St Pierre d'Amilly, animation festive de la compagnie pour au revoir.



## Tiers lieu – Au local



est un tiers lieu créé en 2018 par des citoyens actifs, la mairie de Ballon et des producteurs locaux afin de proposer une offre de services au sein de notre commune et d'encourager le circuit court, la qualité, les animations culturelles et le lien social.

**EPICERIE** Produits locaux à prix coutants  
**BAR** Moments d'échanges et de convivialité  
**ATELIERS** Ponctuels animés par adhérents ou intervenants  
**CUISINE - ESPACE COWORKING**  
Location avec convention

### Horaires du LOCAL

Mardi : 17H à 19H  
Vendredi : à partir de 16H  
Dimanche : de 9h30 à 12h30

Retrouvez toutes les animations sur Facebook, flyers et affiches.

Facebook : Au Local de Ballon Mail : ballonlocal@gmail.com

# Portraits et échos d'ici...

## À la Fondelay, altruisme, vous avez dit altruisme ?



et la culture de la différence. Depuis 25 ans, elle exerce comme assistante de vie

Quelques mots échangés avec Gladys Litré suffisent pour comprendre ses valeurs. Très proche de sa grand-mère, famille d'accueil, Gladys grandit, avec en tête,

la notion de partage

(en qualité d'indépendante depuis 4 ans). Son désir d'aider l'autre l'a conduite à se former en soins palliatifs, soutien psychologique, prévention et réflexologie notamment.

Peut-être l'avez-vous croisée lorsqu'elle intervenait bénévolement aux côtés des Blouses Roses à l'hôpital, aperçue lors de ses missions au Samu social ou à l'occasion d'une formation aux gestes de premiers secours, qu'elle assure.

Le hasard d'une rencontre de cœur lui a fait retrouver Ballon et ses amis d'enfance. Ce hasard, c'est aussi un pacs célébré en février 2023 en la mairie de Ballon.

Vous l'avez compris, nous manquons de place pour tout dire. Ouvrez l'œil, peut-être aurez-vous l'occasion de rencontrer Gladys au détour d'une marche, lors d'une séance de pêche ou d'un cours de Tai-chi, et encore...

## Au centre bourg, bienveillance, vous avez dit bienveillance ?

Mots d'enfant "- Comment tu t'appelles ? - Je m'appelle Doudou. - N'importe quoi un doudou, c'est pour aller se coucher"

À Ballon, tout le monde connaît Doudou, mais peu de Ballonnais connaissent Danièle.

Depuis une trentaine d'années, Danièle Bouchaud alias Doudou veille sur le bien-être de nos petits écoliers. C'est en 1998 (dernière année de l'école à Ballon) que Doudou commence ses missions en qualité de contractuelle, après avoir exercé le métier d'assistante maternelle à son domicile. L'école rassemble alors 40 élèves divisés en deux classes (d'un côté les GS-Cp et CE1 et de l'autre, les

CE2-CM1 et CM2). Doudou assure la surveillance de la pause méridienne et accompagne la cantinière dans ses missions.

À la création du RPI Ballon-Ciré (année scolaire 1999-2000), débute un petit accueil rue des Rampots, il est alors question d'un quart d'heure de garderie le matin et le soir. Puis, Doudou reprend ses fonctions en restauration scolaire et poursuit la surveillance des chérubins, le périscolaire prend de l'ampleur au fil du temps. Elle suit des formations en animation périscolaire, passe le BAFA et plus tard le Brevet d'aptitude aux fonctions de direction.

Mémoire des générations d'écoliers,

elle retrouve avec plaisir les enfants des petits sur lesquels elle veillait au début de sa carrière.

Cette bienveillance qu'elle incarne, elle en fait preuve aussi auprès des nombreux stagiaires accueillis.

Nous retenons le sourire de Doudou à 7h15 quand il faut partir travailler, le sourire de Doudou à 19h00 lorsque nous revenons. Une attitude positive toujours égale auprès des petits comme des grands, merci Doudou, merci à son équipe.



## Au Grand Agère, passion, vous avez dit passion ?



depuis 40 ans, Lionel a tout d'abord consacré sa vie au service public en embrassant une carrière de civil au sein de l'armée et en s'impliquant pendant cinq mandats comme conseiller municipal de notre commune.

Véritable touche à tout, Lionel peut vous parler de mécanique tout engin comme de culture potagère.

Aujourd'hui, nous nous intéressons plus spécialement à sa passion des abeilles.

Quelques minutes d'échange avec Lionel Lefebvre et vous aurez compris ce qui l'anime, la passion ou plutôt les passions.

D'origine normande, installé à Ballon

Lionel débute en apiculture en 2011 ; il lit, apprend, se forme seul. Son atelier est une caverne d'Ali Baba : centrifugeuse, maturation, désoperculateur, hausse, ruchette, soufflet, balayette...

Pour protéger les abeilles, pendant leur courte vie d'une moyenne de 30 jours, notre passionné fabrique ses propres pièges à frelons asiatiques. Les nuisibles lui ont notamment fait perdre ses ruches du canal de Charras.

Il veille ainsi consciencieusement tous les 15 jours sur ses hausses, entretient ses cultures de phacélie pour nourrir les productrices du précieux nectar. Les travailleuses pourront ainsi générer une récolte de 70 kilos par an maximum.

L'apiculture, ce n'est pas de la rigolade, c'est une déclaration annuelle de

localisation des ruches, la délivrance d'un numéro NAPI, le respect de règles et la protection également, lorsqu'il faut se parer d'une combinaison tel un astronaute. C'est aussi faire plaisir aux abeilles en leur offrant tout simplement un tronc d'arbre creusé en guise de lieu de vie : à l'intérieur de ce tronc, de la cire et un cadre, les abeilles vont et viennent, il n'y aura pas de récolte issue du tronc.

Nous retenons les yeux de Lionel qui pétillent à l'évocation de sa passion, et on aimerait bien en apprendre encore.

*Rubrique à suivre dans les prochaines éditions avec de nouveaux portraits de nos Ballonnais(es) et de nos écarts Petit et Grand Agère, la Gravelle, la Fondelay ou la Tublerie !*

[mairie-ballon.fr](http://mairie-ballon.fr)